

Un homme d'illusion au service de Dieu, de la famille, de la race, de son pays... et de l'Angleterre

Gilles Boileau

Volume 9, Number 2, November 2003

Du bon usage de la mémoire

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1063ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

La Fédération des sociétés d'histoire du Québec

ISSN

1201-4710 (print)

1923-2101 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Boileau, G. (2003). Un homme d'illusion au service de Dieu, de la famille, de la race, de son pays... et de l'Angleterre. *Histoire Québec*, 9(2), 31–34.

Un homme d'illusion au service de Dieu, de la famille, de la race, de son pays... et de l'Angleterre

Par GILLES BOILEAU

Grâce au merveilleux travail de reconstitution des débats de l'Assemblée législative, il est possible de faire revivre dans ces pages quelques moments des débats parlementaires du «temps d'Arthur Sauvé». En quelque sorte, nous lui redonnons la parole. Nous avons retenu quelques interventions particulièrement significatives grâce auxquelles chacun pourra connaître un peu mieux l'homme politique que fut Arthur, père de Paul, lui-même successeur de Maurice Duplessis et décédé le 2 janvier 1960. On dit de lui qu'il aurait été un «grand premier ministre». Nous n'avons eu droit en réalité qu'à un légendaire «Désormais»!



Arthur Sauvé

Arthur Sauvé fut le représentant du comté de Deux-Montagnes à l'Assemblée législative de 1908 à 1930. Il passa toutes ces longues années sur les banquettes de l'opposition, sans jamais goûter aux joies du pouvoir. Il fut même chef de l'opposition de 1916 à 1929. C'est alors qu'il était à la tête de cette maigre opposition qu'il prononça la plupart de ses discours et fit l'essentiel de ses interventions, allant des grandes professions de foi et de patriotisme jusqu'aux plus banales questions... sur le nombre de permis de pêche accordés sur le lac des Deux-Montagnes, par exemple.

Une bien longue intervention

14 mars 1911. - C'est en ce jour qu'Arthur Sauvé prononça l'un de ses plus longs discours à l'Assemblée législative. Lomer Gouin était alors premier ministre. Comme leurs troupes étaient fort réduites, les députés conservateurs qui prenaient la parole devaient la garder longtemps afin de passer leurs messages. S'adressant à l'Orateur de la Chambre, Sauvé demanda «la permission d'attirer l'attention de cette Chambre sur ce que je puis appeler la déplorable situation économique de notre province». Il parla de tout, mais surtout d'émigration.

Pour donner plus de force à ses pa-

roles et de poids à ses idées, le député de Deux-Montagnes commença par un acte de foi fort imagé à l'endroit de son pays et de ses immenses possibilités...

«Nous avons tout ce qui fait un peuple grand et prospère: de nobles traditions, de l'héroïsme, des hommes, des espaces, un sol qui nourrit les prés les plus féconds et les fleurs les plus parfumées, un beau soleil qui brille dans les champs, réveille la nature engourdie et dore les moissons; de lourdes forêts sonores, dont l'ombre s'étend jusqu'aux franges de la Baie James, des bois touffus, des chutes tapageuses, des rivières, des rapides, des mines très riches, des pêcheries, qu'on laisse gaspiller; et ce beau coin de terre, M. l'Orateur, il vous est cher, à vous comme à moi, c'est le berceau, la maison paternelle de notre race, de nos familles, c'est l'ancienne Nouvelle-France, la Laurentie du Canada, c'est la province de Québec...»

Arthur Sauvé était journaliste de profession. Il lisait plusieurs journaux, surtout ceux qui défendaient les mêmes idées que lui et auxquels il faisait généreusement appel en les citant à répétition. Pour dénoncer la politique de colonisation des libéraux et le ministre titulaire M. Devlin, député de Nicolet, Sauvé a recours successivement au *Bulletin de la Société de Géographie de Québec*, au *Journal d'Agriculture*, l'*Opinion publique*, *Le Pionnier*, *Le Progrès du Saguenay*, *Le Pays*, *Le Canadien*, *Le Canada*... et même l'*Economist* de Londres. Il tire donc de ces journaux toute une kyrielle d'arguments et de témoignages au moyen desquels il tente de prouver la négligence du gouvernement.

Sauvé parle de tout

Oui, mais surtout de l'économie des campagnes et du mauvais usage des ressources naturelles. La population rurale n'a pratiquement pas augmenté depuis 10 ans, dit-il, et nos vieilles paroisses se dépeuplent... et pourtant «il est établi que la province de Québec est remarquable par l'extraordinaire fécondité de la race qui l'habite». Cette situation déplorable le déçoit, lui et tous les «patriotes». Endossant la déclaration de M. René Dupont, un agent de colonisation, il déplore que «plus de

10 000 personnes aient quitté la province pour les États-Unis dans la seule année de 1909», malgré une grande année de prospérité pour le Canada. Sauvé est convaincu que la majorité de ceux qui émigrent aux États-Unis aimeraient mieux rester dans leur pays, mais ils ne peuvent le faire faute «d'un système de colonisation intensive».

Il y a bien des émigrés qui arrivent de plus en plus dans les villes, mais Sauvé ne porte pas dans son cœur ce type d'immigration...

«Ce sont des émigrés pour nos villes qui nous arrivent, des émigrés fort peu recommandables qui viennent semer chez

foi dans la Nouvelle-France, aujourd'hui la province de Québec. Il a refusé de profiter de cette occasion pour organiser un mouvement de propagande au milieu des industriels catholiques de France. Le gouvernant n'a rien fait pour organiser un bon système de propagande et d'émigration en France.

Sauvé a peur des conséquences désastreuses de l'exode rural et se méfie au plus haut point d'une immigration non contrôlée. Il s'appuie en cela sur *La Tribune de Sherbrooke* qui écrit... «Pendant que nos compatriotes quittent leurs foyers, la ville de Montréal se peuple des races les plus

province de Québec possède «des forêts plus considérables que celles de tout autre pays du monde, la Russie comprise».

Il faudrait, selon lui, jumeler l'exploitation de ces forêts avec la bonne utilisation de nos nombreux «pouvoirs d'eau». Après avoir protesté avec véhémence contre les privilèges consentis à la *Montreal Light, Heat & Power*, il se met à rêver de tous les avantages que l'on pourrait tirer de la mise en valeur et de l'exploitation énergétique du Saint-Laurent et des rivières des Laurentides.

Son grand respect pour l'Angleterre

12 janvier 1915.- Au moment où la «mère-patrie» cherche du renfort pour affronter les affres de la guerre, le député de Deux-Montagnes clame haut et fort son affection envers l'Angleterre et l'Empire britannique...

«Le Canada, principale colonie britannique, n'a pas voulu refuser son concours à l'Angleterre qui est engagée dans la grande lutte pour la défense des droits et de la civilisation et pour sauvegarder ses intérêts. Et, sans y être contraints (...) nous avons cru que c'était notre devoir d'apporter notre large part de contribution, autant pour affirmer, non plus par des paroles, mais par des actes dignes de ceux de nos pères, notre loyauté, notre patriotisme et notre générosité que pour sauvegarder nos intérêts. Cette question d'honneur impose au pays de lourds sacrifices (...) et je sais que les Canadiens français feront leur devoir.»

Outre ce vibrant témoignage de fidélité à l'égard de l'Angleterre, le député de Deux-Montagnes en profita pour mettre en doute l'intégrité et l'honnêteté intellectuelle des libéraux. «Les libéraux sont des gens pratiques, ils parlent suivant que cela fait leur affaire». La moralité politique des gens du pouvoir aurait alors été bien douteuse aux yeux de l'orateur. Ils les accusaient de confondre leurs principes et leurs affaires. Il le disait en termes très clairs... «Leurs propres affaires font leurs principes».

Cette intervention particulière d'Arthur Sauvé, comme plusieurs autres, était un véritable «fourre-tout». Une fois l'Angleterre encensée, Sauvé dénonça le chef



Sauvé a longtemps habité Saint-Benoît où il fut maire.

(Photo Gilles Boileau)

nous des idées révolutionnaires et faire une concurrence fatale à nos braves ouvriers canadiens. Ces émigrés-là, pourtant, le ministre de la Colonisation a déclaré qu'il n'en voulait pas. Cependant nous continuons à recevoir des émigrants pour les grosses compagnies qui préfèrent les ouvriers européens à petits salaires à nos braves ouvriers canadiens.»

Au moment où la colonisation agone, selon Sauvé, le gouvernement a commis une grave erreur en refusant

... de profiter de la persécution religieuse en France pour engager les bons Français à venir pratiquer librement leur

diverses et les moins assimilables, de sorte que dans quelques années, si nous n'y prenons garde, nous ne serons pas une si grande majorité sur les bords du Saint-Laurent».

Il faut parler des vues du député sur les forêts et les «pouvoirs d'eau», fournisseurs d'«énergie lumineuse». Après avoir déclaré que «nous avons les plus belles forêts du monde, les plus riches et les plus variées en essences», Sauvé adresse un vibrant appel au gouvernement afin qu'il se garde bien de livrer toutes ces richesses aux exploiters. Il parle des forêts avec mesure, allant même jusqu'à dire que la

nationaliste Henri Bourassa qui s'opposait à la participation du Canada au conflit mondial... tout en le qualifiant du plus grand orateur, du plus brillant journaliste du pays et en reconnaissant en lui «*l'un des plus sincères patriotes du pays*».

Arthur Sauvé utilisera souvent la tribune qui lui est offerte pour manifester ses sentiments patriotiques. Il affirme même qu'il est permis de changer parfois d'opinion. En dehors de l'Assemblée législative, on parlerait plutôt de «virer capot». C'est en vantant les mérites de George-Étienne Cartier qu'il reconnaît humblement qu'«il faut bien modifier notre opinion suivant les événements». Et il ajoute immédiatement... «*Cartier de 1867 n'était pas le Cartier de 1837*». Difficile d'inspirer confiance quand on tourne ainsi sa veste!

Une telle affirmation est inquiétante et nébuleuse. Que devons-nous comprendre? Sauvé semble reconnaître que Cartier aurait été dans l'erreur dans son action politique de 1837 alors qu'on disait de lui qu'il était un jeune patriote dynamique. Bien sûr, chacun sait que Cartier qui, en 1867, était devenu un «Père de la Confédération» a largement profité de son poste de ministre. Il faut rappeler que s'il fut, entre autres, l'un des plus ardents promoteurs de la construction d'un chemin de fer transcanadien, il était en même temps l'un des principaux avocats des entreprises ferroviaires. Sa main gauche n'ignorait pas ce que recevait sa main droite. Quand Sauvé laisse entendre que Cartier aurait pu «se tromper de camp» en 1837, veut-il laisser entendre qu'il n'aurait pas dû approuver la cause des Patriotes? Nous ne le saurons jamais, et c'est dommage. Mais une telle allégation de la part de Sauvé laisse songeur quant à sa position face aux événements de 1837.

Plusieurs travaux historiques récents et de haute tenue laissent pourtant planer un doute sur les sentiments «patriotiques» de Cartier, tout comme sur ceux de Louis-Hippolyte LaFontaine et d'Étienne Parent. Devenus fort dociles après 1837, tous les trois ont bien profité des faveurs du conquérant... L'opinion de Sauvé est d'autant plus troublante qu'en maintes occasions il a dit et redit le respect et l'admiration qu'il avait pour les Patriotes.

Dieu, la famille et la race

8 novembre 1916.- Arthur Sauvé est devenu chef de l'opposition en novembre 1916. Tout un défi quand on songe que les troupes conservatrices à Québec ne comptaient alors que six membres, trois francophones et trois anglophones, dont un combattait outre-mer. Outre Arthur Sauvé, les deux députés de langue française étaient MM. Narcisse Turcotte (Lac-Saint-Jean) et Pierre D'Auteuil (Charlevoix). Deux graves préoccupations occupaient en ces temps les esprits: la conscription et la question des écoles françaises en Ontario.

Mais Arthur Sauvé était un homme de cœur et ne reculait pas devant ses devoirs. Il fit part de ses sentiments et de son état d'esprit à tous ses collègues de l'Assemblée législative dans son adresse en réponse au discours du trône, le 8 novembre 1916...

«Le siège qui m'est désigné et qui a été occupé tour à tour par les hommes éminents des deux partis, ce siège qui fut pour quelques-uns d'entre eux un rapide moyen d'escalader le Capitole et, pour d'autres, un tombeau politique, je ne m'en crois pas digne, et, si je l'accepte, c'est à cause des circonstances, et parce que je hais la lâcheté (...) pour être le gardien de nos plus belles traditions nationales (...) pour être l'artisan honnête du développement et de la prospérité de notre pays et en particulier de notre province de Québec. Bien que j'en aie le désir le plus ardent, je n'ai ni le talent ni la fortune pour remplir efficacement ce rôle...

«L'honneur de mon nom, je le dois à Dieu, à ma famille, à ma race. Si la Providence ne m'a pas donné un talent brillant, elle m'a donné une boussole assez sûre, une conscience éveillée et un cœur capable de battre sous le drapeau de ma patrie.»

Arthur Sauvé se plaisait à répéter qu'il avait accepté d'occuper le siège du chef de l'opposition «*en attendant que le Parti conservateur régularise sa position et choisisse un homme dont les moyens lui permettent de consacrer tout son temps à sa province sans aucune indemnité*». Et il ajoutait avec fierté...

«Je reprendrai alors heureux le modeste siège pour représenter le mieux possible le beau comté de Deux-Montagnes qui m'a donné un si éclatant témoignage de confiance et de fidélité.»

L'indépendance du Québec

17 janvier 1918.- La décision du premier ministre du Canada, Robert Borden, de décréter la conscription le 17 mai 1917, avait provoqué de vives réactions à travers toute la province, et même des émeutes dans la ville de Québec. Au Canada français, les passions se déchaînent et au parlement québécois on est unanime à dire «non» à cette décision d'Ottawa. Mais les conservateurs du Québec sont quand même gênés de s'opposer à leurs grands frères du fédéral. Arthur Sauvé a des états d'âme et pour s'en sortir dignement et sauver la face, il réclame un référendum afin d'appuyer sa décision sur l'opinion populaire. Se réfugier derrière la décision des autres n'est guère courageux.

Lomer Gouin est intransigeant et nettement hostile à toute forme de conscription. Au cours d'une grande assemblée publique il déclarera même qu'il «*n'y a pas de puissance au monde qui puisse imposer la conscription malgré la volonté de toute la population canadienne*». Il n'en fallait pas plus pour que la presse anglophone du pays déverse son fiel à pleins tonneaux sur les Canadiens français... comme en 1837. Aux injures et aux insultes d'ajoutent les insinuations les plus malveillantes. Le «Reste du Canada» se soulève contre la province de Québec en évoquant la menace de la domination du français au Canada.

Hors Québec, on clamait qu'un vote pour les libéraux du premier ministre québécois Lomer Gouin et du député nationaliste (et anti-conscriptionniste) Henri Bourassa serait un vote contre les combattants déjà au front, contre l'Angleterre et pour l'Allemagne! Les anglophones et les autres provinces canadiennes ont alors fait preuve du fanatisme le plus débridé. Ce ne sera pas la dernière fois.

Il y eut des élections fédérales le 17 décembre 1917. Les résultats consacrèrent d'une façon très évidente l'isolement politique du Québec qui, en votant pour le parti

libéral de Sir Wilfrid Laurier, se prononça nettement contre la conscription et la participation à la guerre aux côtés de la Grande-Bretagne. Au Québec, les conservateurs fédéraux n'avaient fait élire que trois députés... de langue anglaise, bien entendu.

C'est dans cette atmosphère de crise que s'ouvrit la session du parlement québécois le 4 décembre 1917. Au cours de la campagne électorale fédérale, le *Toronto Mail and Empire* alla même jusqu'à écrire... «*Le Québec provoque la guerre de race. Si Laurier gagne les élections, les Anglais devront quitter la province*». On entendra encore des bêtises semblables 50 ans plus tard. C'est donc dans un contexte fort malsain que le 21 décembre 1817 le député libéral du comté de Lotbinière, M. Joseph-Napoléon Francoeur, présenta un avis de motion ainsi rédigé :

«Que cette Chambre est d'avis que la province de Québec serait disposée à accepter la rupture du pacte fédératif de 1867 si dans les autres provinces on croit qu'elle est un obstacle à l'union, au progrès et au développement du Canada.»

Arrêtons-nous aux réactions et aux paroles d'Arthur Sauvé, alors chef de l'opposition. Nous y découvrirons, en plus d'un acte de foi en la Confédération et une déclaration de fidélité envers son pays, un plaidoyer équivoque, ambivalent, plein de restrictions et d'hésitations... prononcé par un politicien qui ne veut déplaire à personne et qui, au moment où il prononça son discours, aurait sans doute préféré se voir ailleurs, à la chasse, par exemple, avec ses amis de Deux-Montagnes...

Si Arthur Sauvé avait vécu en 1837, à l'époque des Patriotes de son coin de pays, il aurait sans doute déployé des efforts terribles pour plaire aux deux camps... Peut-être aurait-il été «patriote» avec les uns, et «loyaliste et bureaucrate» avec les autres.

Ses premières déclarations sont significatives. Après avoir reconnu naïvement qu'il appartient «à un parti qui n'est pas beaucoup en faveur dans ma province», il ajoute qu'il n'est ni un tory ni un impérialiste. Il tient à faire cette déclaration, ajoute-t-il, «en toute sincérité afin que

l'on ne donne pas à mon discours une fausse interprétation». En un mot c'est presque reconnaître qu'il a choisi le mauvais parti, mais que lui au moins il est sincère et ses intentions sont honnêtes. C'est à n'y rien comprendre. La situation se complique quand il avoue s'alimenter politiquement à deux idéologies :

«Je suis de l'école libérale de Lafontaine, de Morin, de Cartier, de Chapleau. J'en suis après avoir étudié leurs principes et leurs œuvres immortelles. Je suis du Parti conservateur fondé par Morin, Taché et Cartier sur les remparts qu'ils ont élevés de concert avec Lafontaine.»

Comprenne qui pourra ! Morin doit se retourner dans sa tombe mais Cartier doit être bien fier de cette nouvelle image, lui qui en 1867 reniait ses principes de 1837. Devant de telles prémisses, comment allons-nous interpréter la suite des déclarations de Sauvé si son jugement s'appuie sur des réflexions aussi ambivalentes ?

Homme d'illusion, d'hésitation et de soumission

Sauvé hésite à se prononcer. Il regrette que cette question de la séparation n'ait pas été adressée à Ottawa plutôt qu'à Québec. Autrement dit, pourquoi ne pas demander aux autres provinces si elles veulent bien encore du Québec ? Après avoir dit que la majorité de la population canadienne est loyale et juste, il se demande pourquoi faudrait-il s'en séparer. Pourquoi se priver, affirme-t-il, de la Confédération qui «laisse aux provinces la pleine liberté de sauvegarder leurs intérêts particuliers» ?

Sauvé appelle souvent George-Étienne Cartier à son secours... «*J'affirme et je dis que la Confédération a été faite par Cartier pour nous, les Canadiens français, pour nous assurer notre autonomie, ici et ailleurs, aussi dans les autres provinces, pour nous conserver nos droits*». Sauvé ne parle jamais de l'«autre» Cartier, celui qui a bien profité de la Confédération. Et qui rappellera qu'au moment où ce même Cartier ne trouvait pas à se faire élire dans la province de Québec, c'est le «vilain» Louis Riel qui lui cédait son siège au Manitoba... à la demande d'un digne évêque ? En 1885, c'est pourtant le gouvernement conservateur de Cartier qui mène

Louis Riel à l'échafaud. Sauvé ne parle jamais de la face cachée de Cartier.

Sauvé prêche la résignation... «*Il faut être patient et endurer les maux qui peuvent de temps à autre résulter du régime dont nous sommes dotés*». Tout en se disant opposé à la conscription, il ne suggère pas moins... «*maintenant qu'elle est mise en application, nous devons être assez courageux pour nous y soumettre*». Arthur Sauvé prônait le courage de la soumission !

En vérité la motion Francœur sur la rupture du pacte fédératif a permis aux membres de l'Assemblée législative du Québec de répliquer aux attaques des francophobes et de se faire justice en quelque sorte. C'était avant tout une question d'honneur et de respect. Tout le monde était content et il n'y eut même pas de vote. Retenons quand même cette autre profession de foi d'Arthur Sauvé :

«Je suis Canadien français et j'entends rester Canadien français, avec le même esprit patriotique et les mêmes aspirations nationales qui animèrent mes ancêtres politiques. Je me proclame ainsi, non pour rechercher les faveurs populaires, mais uniquement parce que le sang qui bout dans mes veines n'est pas de l'eau jaune, mais un sang qui ne saurait mentir, un sang qui a fait des martyrs et des héros, un sang qui a fait un peuple dont l'épopée ne peut être comparée qu'à celle des grandes nations du monde. Pourquoi demander la séparation ou insinuer que nous sommes prêts pour la séparation que ce soit par déclaration ou par insinuation ? Je dis : non. Nous devrions dire que nous ne sommes pas prêts et que nous ne voulons pas nous retirer de la Confédération, parce que j'affirme et je dis que la Confédération a été faite pour nous, les Canadiens français, pour assurer notre autonomie, ici et ailleurs, aussi dans les autres provinces, pour conserver nos droits.»

S'il se disait Canadien français et entendait le rester, Arthur Sauvé clamait également haut et fort qu'il était citoyen britannique et qu'il était fier de ce titre. À chacun de juger.